

Communiqué de presse - 05/07/2017
Pour diffusion immédiate



**Les Amis
de la Terre**



**ZEROWASTE
FRANCE**

Le Parlement européen vote contre l'obsolescence programmée.

Sur proposition de l'eurodéputé vert français Pascal Durand, la Commission du marché intérieur et de la protection du consommateur du Parlement européen a très largement (662 voix pour, 32 contre) adopté une résolution appelant à lutter contre l'obsolescence programmée au niveau européen.

Pour le Parlement européen, voter en faveur d'un tel texte affirme une volonté de travailler à mieux respecter l'environnement et les consommateurs. Concrètement, la résolution appelle à améliorer la conception des biens vers des produits durables et de qualité ; promouvoir la longévité, la réparabilité ; soutenir l'emploi local et de qualité, renforcer des dispositifs de garantie légale et lutter contre l'obsolescence programmée.

Ce rapport met à jour plusieurs enjeux pour soutenir le secteur de la réparation et du réemploi et les citoyens sont plus conscients des stratégies des industriels et se sentent prêts à les éviter voire les dénoncer.

Pour Laurent Ciarabelli, chargé de campagne Modes de production et de consommation responsables aux Amis de la Terre France « *Les intérêts des consommateurs et de l'environnement autrefois antagonistes se rejoignent de plus en plus. Aujourd'hui, les consommateurs attendent des biens réparables et sont très sensibles aux arguments environnementaux. Le prix le plus bas n'est plus le seul critère d'achat et ce rapport le montre bien : selon les chiffres Eurobaromètre, 77% des consommateurs préfèrent avoir des biens réparables, 90% des citoyens européens souhaitent avoir une information claire sur la durée de vie utile des biens qu'ils achètent. Les biens jetables, plus personne n'en veut.* ».

Il revient donc désormais à la Commission européenne de se saisir du sujet, et de proposer des évolutions aux États membres, qui devront être prêts à adopter les mesures législatives, fiscales et de communication nécessaires.

Selon Thibault Turchet, responsable des affaires juridiques à Zero Waste France, « *ce vote démontre que l'Union européenne est prête pour entreprendre des réformes ambitieuses en faveur de la durabilité des produits. Après l'avoir fait dans la Loi consommation (2014) et la Loi de transition énergétique (2015), il incombe désormais au Gouvernement français de porter cette vision au niveau européen qui se veut exemplaire en matière d'économie circulaire* ».

Les Amis de la Terre appellent donc le nouveau Ministre de la Transition Écologique et Solidaire à se saisir de ce sujet stratégique pour propulser des modèles économiques moins générateurs de déchets, davantage créateurs d'emplois et protecteurs envers les consommateurs et de porter une position ambitieuse au niveau européen !

Contact presse :

Laurent Ciarabelli - Chargé de campagne Modes de consommation et de production responsables :
09 72 43 92 57 - laurent.ciarabelli@amisdelaterre.org

Thibault Turchet – Responsable des affaires juridiques à Zero Waste France – 01 55 78 28 60 -
thibault@zerowasteFrance.org

Notes aux rédactions :

Résolution du Parlement pour une durée de vie plus longue des produits :

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+REPORT+A8-2017-0214+0+DOC+XML+V0//FR>

Rapport des Amis de la Terre : Les dessous du recyclage, 10 ans de suivi de la filière des DEEE en

France : <http://www.amidelaterre.org/IMG/pdf/rapport-recyclagedeee-web.pdf>